

"Son ronronnement s'échappe de son cœur pour remplir la pièce!"

## Apportez-nous votre aide :

**N**os chats ont besoin de **nourriture** : actuellement, l'Ecole du Chat de l'Aube nourrit chaque jour environ **200 chats libres** disséminés dans l'agglomération.

### Continuez à nous offrir des boîtes et des croquettes.

L'économie ainsi réalisée servira à régler des frais vétérinaires, 2<sup>ème</sup> poste important dans nos dépenses.

Pensez aussi à nous donner **couvertures, lainage, pulls, tissus douillets, couffins, paniers en osier, bacs à litière, litière, paniers de transport, médicaments, jouets pour chats**, etc.

20 450 :  
c'est le nombre de visiteurs depuis la création du site.



### www.ecoleduchatdelaube.com...

Sur notre site internet, vous y trouverez :

- les photos des chats et des chatons à adopter,
- le bulletin d'adhésion,
- les dates de nos actions,
- une galerie de photos, des conseils,
- la rubrique des chats perdus et trouvés qui permet, grâce aux photos diffusées, de retrouver les propriétaires
- et toujours une affiche actualisée à imprimer et à diffuser le plus largement possible, en particulier dans les commerces, administrations, jardineries, toiletteurs, etc.

### TATOUAGE

L'immatriculation d'un chat est unique et dure toute sa vie. Elle est obligatoire : en cas de non respect, vous êtes passible de sanctions (Code rural article 214-5 du 6/01/99) et protège votre chat de l'euthanasie (500.000 chiens et chats le sont chaque année faute de retrouver le propriétaire) ; en cas de perte de l'animal, elle multiplie les chances de le retrouver.

Le **tatouage manuel** (à l'encre dans l'oreille) est préférable au tatouage électronique qui n'est lisible que par un lecteur spécial chez le vétérinaire. Il se voit de loin et incite les personnes qui trouvent un chat à faire une démarche auprès d'une association de protection animale ou d'un vétérinaire. S'il se perd, fugue, prévenez le **ficher félin** au **01.55.01.08.08**. N'oubliez pas de signaler tout changement d'adresse, de téléphone, de nom en renvoyant votre carte : **une carte à jour peut lui sauver la vie !**

Prévenez-nous aussi par téléphone ou e-mail, nous pouvons vous aider à le retrouver.

### STERILISATION

C'est le plus sûr et l'unique moyen de faire disparaître la misère animale. La multiplication des portées engendre nuisances, abandons, maltraitements, mauvais état sanitaire des chats qui vivent en surpopulation, accidents, conditions de vie déplorables, transmission de maladies pour les chats errants.

La stérilisation augmente l'espérance de vie, diminue les risques de maladies, d'accidents, de fugues, de bagarres, d'abandons. Elle contribue à éviter l'euthanasie.

La stérilisation est un acte responsable et citoyen !

Pour vos vœux, pensez à nos cartes postales !



**P**our nos **brocantes**, nous recherchons : **livres, disques, CD, DVD**, étagères, objets divers à vendre (vêtements et accessoires, bijoux fantaisie, appareils électriques, vélos, articles de puériculture, bibelots, vaisselle, jouets, etc.)

### Nouveaux tarifs :

En raison des épidémies de coryza et de typhus ayant sévi ces derniers mois, l'Ecole du Chat de l'Aube a décidé de vacciner tous les chats entrant dans l'association. Par ailleurs, en raison de l'augmentation des prix vétérinaires, le Conseil d'Administration a décidé, le 12 juin 2009, de porter les tarifs d'adoption à :

110 € pour un mâle  
135 € pour une femelle.

Ces prix comprennent : le coût de l'adhésion, du test, du tatouage, de la stérilisation et de la vaccination.

Rappel : Prix de l'adhésion à l'année : 22 €

Le mël, un moyen simple et rapide de nous contacter. Envoyez-nous les photos de vos petits compagnons et donnez-nous des nouvelles que nous diffuserons auprès des bénévoles. Ceux-ci sont toujours réconfortés de savoir que leurs protégés sont entre de bonnes mains et vivent des jours heureux. N'oubliez pas de préciser son (ou leurs) nom (s). Vos messages nous encouragent dans notre action.



# ECOLE DU CHAT DE L'AUBE

BP 80.176  
10605 LA CHAPELLE ST LUC CEDEX  
Tél : 03.51.98.07.59 06.28.84.25.65

Site Internet :  
<http://www.ecoleduchatdelaube.com>

E-mail :  
[contact@ecoleduchatdelaube.com](mailto:contact@ecoleduchatdelaube.com)

Vos dons à l'association sont dorénavant déductibles de vos revenus. N'oubliez pas de joindre les

## RECUS FISCAUX

délivrés par  
l'Ecole du Chat.



## Bonne et heureuse année 2010 !

Chacun d'entre nous a été touché, en 2009, par la crise financière qui secoue encore aujourd'hui le monde entier.

Notre association, elle aussi, a été frappée de plein fouet : alors que nous pouvions disposer, jusqu'alors, de salles prêtées généreusement par la Commune des NOES, voilà que nous devons maintenant les louer en raison des restrictions budgétaires imposées par la Mairie ; de même, la Mairie de PONT SAINTE MARIE nous a demandé de payer, dorénavant, les factures d'électricité de la Maison des Chats. Plusieurs collectivités ont, par ailleurs, diminué le montant de leur subvention.

Malgré vos dons, les bénéfices réalisés lors

de nos ventes, les adhésions et les subventions, ces décisions pénalisent douloureusement notre trésorerie, d'autant fragilisée par les soins vétérinaires de plus en plus importants en raison, notamment, des épidémies qui ont sévi parmi nos chers félins (coryza, typhus).

**Vous savez tous que chaque centime recueilli est dépensé uniquement pour nos protégés.**

Aussi, nous espérons que le plus dur est passé et que 2010 sera une année plus clémente pour nous tous : **bonne et heureuse année à vous et à vos fidèles compagnons à quatre pattes.**

Le Bureau

**NOS RENDEZ-VOUS EN 2010 :**

- Galette des Rois 24 JANVIER
- Assemblée générale 12 MARS
- Brocante de Printemps 3 & 4 AVRIL
- Foire aux Livres 5 & 6 JUIN
- Foire aux Livres OCTOBRE

"Tout propriétaire de chat suspecte parfois son chat de très bien avoir compris ce qu'il a dit mais de ne pas en tenir compte !"



IMPORTANT